



L'an mil huit cent quinze, le cinq du mois d' aout onze heures du matin, pardevant nous Maire officier de l'état civil de la commune de Wizernes, Département du pas de Calais, Canton de Lumbres, sont comparus Louis Joseph Paternelle agé de vingt trois ans ouvrier papetier père de la Défunte, et alexandre Joseph Legrand agé de vingt trois ans ouvrier papetier, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que hier huit heures du soir henriette josephe paternelle agée de vingt de vingt quatre heures, est décédée en la maison de Liévin Ducrocq père de la mère sise audit Wizernes, et a le second témoin signé avec nous le présent acte, après lecture faite. le père ayant déclaré navoir jamais scu signer Lj Cleuet al: j: legrand